

but d'en retirer des avantages. Cette entreprise ne saurait offrir aucun avantage extérieur. Il faudra, pour améliorer cette rivière, tout ce que pourra donner le ministre des Travaux publics, avec ce que pourra ajouter la ville de Winnipeg pour compléter ces améliorations, sans laisser aucun bénéfice à une compagnie privée. C'est donc avec crainte que je vois toute recommandation relative à l'intervention d'une compagnie privée. Je dirais même que si le gouvernement offrait une somme raisonnable, comme gratification, à une compagnie privée, il traiterait cette question avec indifférence, comme il l'a fait depuis tant d'années; j'espère qu'il n'en sera pas ainsi. Si les honorables membres de la droite sont prêts à affecter un crédit à cette entreprise, j'espère qu'ils feront la chose d'une manière honorable. Je les verrais volontiers retirer de là quelques avantages politiques. Je serais heureux si, pour cette raison—ou laissant de côté toute raison de ce genre—ils en venaient à la conclusion qu'il est de l'intérêt de cette partie du Manitoba, du Manitoba en général, que cette rivière, virtuellement inutile jusqu'à présent, soit ouverte comme moyen de communication avec les riches ressources du lac Winnipeg et du reste de la province, et, de fait, avec le Canada-est en même temps.

M. OUMET: Tous les documents que possède le département touchant cette affaire ont déjà été produits. Je puis dire à l'honorable député (M. Martin) que depuis l'année dernière, le département est à étudier la question des améliorations dont il a parlé. J'ai regretté de n'avoir pas à ma disposition, l'été dernier, un montant suffisant pour faire faire une nouvelle étude du terrain, comme je vois que la première n'est pas satisfaisante. On a établi par la première étude que les améliorations requises coûteraient bien près de \$1,000,000, et le gouvernement n'a pas cru alors pouvoir entreprendre ces travaux à ce prix. Grâce aux estimations préparées par M. Ruttan, j'espère qu'il ressortira clairement d'une nouvelle étude que ces améliorations coûteraient meilleur marché.

L'honorable député et ses commettants peuvent compter sur ceci, que s'il est possible de faire ces améliorations à un coût proportionné aux avantages que devront retirer de cette entreprise les habitants de Winnipeg, le gouvernement entreprendra sûrement les travaux, dès que le permettront les finances du pays; ce qui sera bientôt, je l'espère.

M. DALY: M. l'Orateur, je désire dire quelques mots sur cette motion, en vue du fait surtout que l'honorable député de Winnipeg (M. Martin) a voulu jeter gratuitement du ridicule sur le premier ministre et sur moi-même, au sujet d'une délégation qui est venue auprès de nous à Winnipeg au mois de septembre dernier, lorsque nous revenions ici. L'honorable député a dit que le premier ministre avait manqué d'attention à l'égard de cette importante délégation, venue auprès de nous au sujet de cette entreprise. Il a dit que le premier ministre avait manqué de respect en comparant la requête de ces délégués aux *pour-vous* des sauvages tenus durant le cours de notre voyage.

Or, je dois dire que toute observation faite alors par le premier ministre, au sujet des sauvages, n'était que du badinage; le premier ministre l'a dit, et aucun de ceux qui ont entendu l'honorable ministre n'ont pu prendre la chose au sérieux.

En ce qui me concerne, je me contenterai de dire que je m'en rapporte aux citoyens de Winnipeg qui étaient présents dans cette circonstance, et si les applaudissements que j'ai reçus après avoir fini mon discours sont un indice des sentiments des personnes présentes, il me semble qu'elles étaient très satisfaites de ce que j'ai dit.

A entendre l'honorable député, ce soir, on pourrait croire que c'est la première fois que cette question est soumise à la Chambre, et qu'il est le seul qui ait jamais demandé ces améliorations au gouvernement.

M. MARTIN: Pas du tout, j'ai dit expressément le contraire.

M. DALY: Au lieu de cela, je veux que l'honorable député comprenne que son prédécesseur, M. Hugh-John Macdonald et son prédécesseur, et d'autres représentants du Manitoba ont, à maintes reprises, soumis la chose à la Chambre, pendant plusieurs sessions.

M. MARTIN: C'est aussi ce que j'ai dit.

M. DALY: Ils comprenaient tout aussi bien que l'honorable député l'importance et la nécessité de ces travaux; et je puis dire à l'honorable député et aux citoyens de Winnipeg, que les efforts constants de M. Scarth, de M. Macdonald, et autres représentants du Manitoba, partisans du gouvernement, obtiendront avant longtemps quelque succès relativement à l'accomplissement de l'œuvre tant désirée par la population de Winnipeg, l'amélioration de la navigation sur la rivière Rouge.

Ainsi que l'a dit l'honorable ministre des Travaux publics, ce qui a empêché le gouvernement de dépenser l'argent nécessaire pour cette entreprise, c'est le chiffre élevé du coût probable. Chaque délégation qui, depuis 1887, s'est rendue, à ce sujet, auprès du ministre des Travaux publics ou autres membres du gouvernement, a obtenu pour réponse que, d'après l'estimation de l'ingénieur du département, les travaux coûteraient de \$900,000 à \$1,000,000. Depuis, comme l'a dit l'honorable député, l'ingénieur de la ville de Winnipeg, le colonel Ruttan, après un relevé soigné de la rivière, a estimé le coût total de ces travaux à \$500,000. La chose a été signalée à l'attention du ministre des Travaux publics qui a annoncé qu'un nouveau relevé serait fait par les ingénieurs du département.

J'espère que la question recevra l'attention immédiate du gouvernement, car il n'y a aucun doute que la population de Winnipeg et du pays environnant ressent vivement le manque d'une navigation continue sur la rivière Rouge, les reliant au lac Winnipeg avec ses immenses pêcheries, ses grandes forêts et ses côtes de plusieurs milles d'étendue.

L'amélioration des rapides de Saint-André et l'ouverture de cette voie de communication contribueraient beaucoup à développer le commerce de la ville de Winnipeg. J'espère qu'avant longtemps, les ingénieurs seront rendus sur les lieux, et la population de Winnipeg constatera que le gouvernement est prêt à faire les améliorations nécessaires à la navigation de la rivière Rouge, non à cause de l'approche des élections générales, mais grâce aux représentations des corps civiques et aux efforts des représentants conservateurs du Manitoba.